



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 20 mars 2019

Le Conseil communal a signé la charte fédérale pour l'égalité salariale dans le domaine public. En signant cette charte, la Commune de Savièse prend les engagements suivants :

1. Sensibiliser à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) leurs collaboratrices et collaborateurs impliqués dans la fixation des rémunérations et l'évaluation des fonctions, mais aussi dans le recrutement, la formation et la promotion professionnelle.
2. Réaliser, au sein de l'administration publique, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu.
3. Encourager, au sein des entités proches des pouvoirs publics, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu.
4. Faire respecter, dans le cadre des marchés publics et/ou des subventions, l'égalité salariale en introduisant des mécanismes de contrôle.
5. Informer sur les résultats concrets de cet engagement, notamment en participant au monitoring effectué par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Le Conseil communal a nommé Mme Luna Maillard agente de police auprès de la police municipale, pour une entrée en fonction au 1er avril 2019.

Le Conseil communal a préavisé favorablement le renouvellement pour 10 ans (dès le 1^{er} juillet 2019) l'autorisation cantonale de transport écoliers, par courses régulières, sur tout le territoire de la Commune de Savièse, à CarPostal SA.

Le Conseil communal a reconduit pour la saison 2019-2020 (soit du 11 mai 2019 au 3 mai 2020) la participation communale à l'achat du Magic Pass, aux conditions suivantes :

- une participation de CHF 120.—pour les enfants jusqu'à 15 ans révolus
- une participation de CHF 160.—pour les jeunes jusqu'à 25 ans révolus

En complément à la participation communale de CHF 120.—pour les enfants jusqu'à 15 ans, Télé-Anzère renouvelle aussi son soutien par le versement d'un montant de CHF 69.--.

Les demandes de participation pour le Magic Pass devront être présentées pour le 31 décembre 2019, au-delà de cette date, ces demandes ne seront plus acceptées.

Le Conseil communal a validé l'état des lieux du vignoble. Un appel d'offres sera lancé pour la réalisation d'un plan directeur pour l'assainissement et l'amélioration des dessertes, le renouvellement du réseau d'irrigation et le choix d'un secteur pour une étude de remaniement.

Le Conseil communal a adjugé à l'équipe composé des bureaux suivants :

- bureau d'urbanisme/architecture, bureau pilote : Azur Roux & Rudaz sàrl ;
- bureau spécialiste de l'environnement : Drosera Ecologie appliquée SA ;
- bureau spécialiste mobilité : Transportplan Sion SA.

sous la conduite du bureau pilote Azur Roux & Rudaz sàrl qui sera l'interlocuteur direct avec la Commune de Savièse, la réalisation de l'avant-projet de révision du PAZ et du RCCZ. Le concept de mobilité a été adjugé au bureau Transportplan Sion SA.

Le Conseil communal a validé le périmètre d'urbanisation – options de développement, établi par le bureau Azur Roux & Rudaz sàrl.

Dans le cadre de la réalisation du parking souterrain de St-Germain Centre, le Conseil communal a adjugé au bureau CSD ingénieurs la phase d'exécution pour l'assurance qualité en protection incendie.

Dans le cadre des travaux de rénovation de Moréchon 1, le Conseil communal a adjugé :

- les prestations architecte pour le sismique de l'auditorium au bureau L architecte sàrl,
- les prestations architecte pour le sismique de la salle de gymnastique au bureau L architecte sàrl,
- les prestations pour l'établissement d'un concept de mise en conformité AEAI au bureau sd ingénierie,
- les prestations d'ingénieur civil pour la mise en conformité parasismique de l'auditorium et de la salle de gymnastique au bureau sd ingénierie.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la Maison de Commune, le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Bativa SA, la reconstitution au mortier des soubassements de la partie historique du bâtiment, après un nettoyage à l'eau et un traitement contre les effets du sel.

Le Conseil a adjugé la fourniture et la pose des équipements spécifiques du véhicule utilitaire de la police municipale :

- au garage Morandini Sàrl, spécialisé dans l'équipement électrique des véhicules spéciaux de type « police », « ambulance », pour la rampe complète,
- à la société Net Création pour la décoration du véhicule,
- à la carrosserie des Berges, également spécialisée dans l'aménagement intérieur de véhicules utilitaires, pour le box et l'aménagement arrière.

Le Conseil communal a entériné les comptes de l'office du tourisme présentant un bénéfice d'exploitation de CHF 3'199.60 et une fortune à la date du bouclage de CHF 25'345.49.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Bitz SA pour concasser en 2019 l'enrobé déposé au centre de tri du Bouillet.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Dubuis Fils SA le mandat de l'entretien annuel de la conduite principale du consortage d'eau d'irrigation du Pradubuis repris par la Commune.

Le Conseil communal a adjugé au bureau Blanc & Schmid SA les prestations d'ingénieurs génie-civil pour la route communale « chemin des Mélèzes ».

Le Conseil communal a adjugé à l'ESR SA l'éclairage de trois nouveaux passages « piétons » traversant des routes cantonales : à savoir à la route de Binii (aux Mouresses) – devant le bâtiment scolaire de Chandolin et à la route des Prèles (Drône).

Le Conseil communal a opté pour la solution d'alerte sms « Cnoté ». Les informations sont transmises par SMS aux citoyennes et citoyens qui auront donné préalablement leur accord.

Le Conseil communal a validé la proposition d'organiser un « trash day » le 5 juin 2019, lors de la journée mondiale de l'environnement.